

# LES CENTRES DE RESSOURCES (CdR) DANS L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE : QUEL RÔLE DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LA RÉFORME DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ?

## L'accueil et l'accompagnement d'apprenants aux besoins particuliers sur des parcours individualisés.

### Introduction

Avant d'explorer le rôle du dispositif CdR dans le cadre de la mise en œuvre de la « loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel », quelques mots sur le concept.

Introduite dans l'enseignement agricole à la fin des années 80 les dispositifs CdR n'ont jamais cessé d'évoluer pour permettre aux EPLEFPA de s'adapter localement aux changements introduits au fil des années dans l'environnement de la formation.

Bien plus qu'un lieu, le CdR est un mode d'organisation qui favorise l'individualisation des parcours, la diversification des modalités pédagogiques et le développement de nouvelles activités au service des apprenants, des équipes pédagogiques voire des acteurs du territoire.

### L'action de formation dans le Plan d'accompagnement national (PAN)

Les actions de formations sur le rôle d'un CdR ont été inscrites au Plan National de Formation (PNF) depuis une quinzaine d'années. Cette année 2019, l'action s'est inscrite dans le Plan d'Accompagnement Nationale 2019 (PAN) suite à la demande de 3 régions ; Grand Est, Pays de Loire et Corse. L'action « **Une organisation CdR : quel rôle peut-elle jouer dans l'accueil et l'accompagnement d'apprenants sur des parcours individualisés** » a été proposée selon une modalité hybride qui consistait à 4 journées en présentiel et un bilan collectif à distance 6 mois après. L'inscription en binôme d'un même établissement a été fortement encouragée car il est important de pouvoir créer une dynamique collective et collaborative dans le fonctionnement d'un CdR.



Au-delà des 3 régions ayant fait la demande dans le cadre du PAN, 4 autres régions ont inscrit des participants, la Guadeloupe, Occitanie, Ile de France et Nouvelle Aquitaine pour un total de 15 stagiaires.

Les stagiaires avaient des profils variés : animateurs CdR, formateurs, enseignants mais aussi directeurs de centre. Certains travaillaient déjà depuis quelque temps dans un environnement CdR d'autres étaient venus pour comprendre comment mettre en place un CdR dans leur établissement.

Lors des 4 jours en présentiel, la rencontre avec le directeur du CFA local, les équipes pédagogiques, la responsable et animateurs CdR mais aussi les témoignages d'apprenants, les présentations et les ateliers, ont permis aux participants de comprendre :

- l'esprit de la loi
- le CdR en tant que notion mais aussi en tant qu'outil adaptable à des contextes différents
- comment s'appuyer sur le CdR pour la mise en œuvre de parcours individualisés y compris pour les apprenants en situation particulière notamment le public « dys »
- la mission de responsable / animateur CdR et comment élaborer des stratégies de développement d'un projet CdR dans un EPLEFPA

### **Les activités de la session en présentiel à Saint Herblain où un CdR fonctionne depuis 20 ans**

Le choix de l'EPLFPA de Saint Herblain, Nantes Terre Atlantique, Pays de Loire comme lieu pour la session en présentiel n'a pas été le fait du hasard ! On organise cette action chaque année dans un établissement dans lequel il y a déjà un dispositif CdR mis en place. Les stagiaires de la formation peuvent ainsi découvrir et questionner son fonctionnement et échanger avec les acteurs et usagers du CdR local.

Un volet de la réforme de la formation professionnelle est l'inclusion et l'accès à l'apprentissage pour tous y compris un public avec des besoins particuliers liés à une situation de handicap.

A Saint Herblain la responsable du CdR, Nathalie Lefranc, a mis en place un accompagnement pour ce public et en particulier les apprenants avec les troubles « dys » de plus en plus nombreux parmi les apprentis recrutés. Elle a travaillé avec l'appui de Laure Duret, animatrice du réseau national Handicap, chargée de mission à la DGER sur les outils et méthodes pour mieux les accueillir.

Laure a été présente tout le long des 4 jours pour rencontrer d'autres animateurs CdR et les aider à mieux appréhender la question d'inclusion. L'apport de ces 2 intervenantes a permis d'éclairer les participants sur les difficultés posées par un environnement scolaire classique à ce profil d'apprenant et également de les outiller pour pouvoir repérer ce trouble dès l'entrée en formation. Ce positionnement permet ensuite de construire un parcours individualisé adapté à chacun.

Au cours de la formation, les participants ont aussi eu l'occasion d'analyser voire découvrir les activités professionnelles d'un animateur CdR. Ils ont pu travailler ensemble sur des pistes de solution à une problématique ou question que chacun se posait par rapport à son propre projet CdR.

A l'issue de l'action, une méthodologie leur a été proposée pour leur permettre soit d'engager la création d'un dispositif CdR ou de développer le CdR existant.

Un prochain rendez-vous a été pris dans 6 mois pour faire le bilan des actions que chacun aura pu effectivement mettre en œuvre.



#### **Contact**

Ann SELLARS

AgroSup Dijon Eduter Ingénierie

[ann.sellars@agrosupdijon.fr](mailto:ann.sellars@agrosupdijon.fr)